



PRÉINSCRIPTION ÉCOLE **MATERNELLE** - RENTRÉE 2025/26

L'inscription de votre enfant ne pourra être prise en compte qu'après renseignement de l'ensemble des données ci-dessous et la production des documents listés au verso.

CADRE RÉSERVÉ à l'administration	
<input type="checkbox"/> Création CIRIL <input type="checkbox"/> En Attente <input type="checkbox"/> Box1 - Box2 <input type="checkbox"/> Portail famille <input type="checkbox"/> Courrier <input type="checkbox"/> Affectation <input type="checkbox"/> ONDE (PS - Nvx) <input type="checkbox"/> Directeur <input type="checkbox"/> Effectif	AFFECTATION : DATE : SIGNATURE :
OBSERVATIONS :	

• **NOM DE L'ENFANT :**

• **PRÉNOM :**

Date et lieu de naissance : / /

De sexe : Féminin Masculin

CLASSE FRÉQUENTÉE à partir de Septembre 2025 :		
PS	<input type="checkbox"/>	MS <input type="checkbox"/>
GS	<input type="checkbox"/>	

PÈRE	MÈRE
NOM :	NOM :
PRENOM :	PRENOM :
ADRESSE :	ADRESSE :
:	:
:	:

Autorité parentale : Conjointe Non partagée

Si non partagée, préciser le nom du responsable légal :

Il s'agit de la mère du père autre

FRÈRE(S) et SŒUR(S) déjà scolarisé(s) sur la commune : à partir de Septembre 2025 :

NOM(S) : PRENOM(S) :	PS <input type="checkbox"/>	MS <input type="checkbox"/>	GS <input type="checkbox"/>
	A la maternelle : CENTRE <input type="checkbox"/> MAIL <input type="checkbox"/>		
NOM(S) : PRENOM(S) :	CP <input type="checkbox"/>	CE1 <input type="checkbox"/>	CE2 <input type="checkbox"/>
	A l'école : CABASSOLS <input type="checkbox"/> M. PAGNOL <input type="checkbox"/> M. PLANTIER <input type="checkbox"/>		

VŒUX POUR LA RENTRÉE 2025/2026

Nous (Je) souhaitons (e), à titre indicatif et dans la mesure des places disponibles, l'inscription de notre (mon) enfant à l'école maternelle : **(un seul choix possible)**

CENTRE **MAIL**

Nous vous remercions de développer, ci-après, les raisons de votre choix.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

La répartition équilibrée des effectifs dans les écoles de Venelles nous conduit à prendre la décision de l'affectation de votre enfant.

Toutefois, nous mettrons tout en œuvre pour répondre aux attentes de la majorité des familles.

N.B : Les changements d'école, en cours de scolarité ne sont pas possibles, hors circonstances exceptionnelles. Si nécessaire une demande écrite accompagnée de justificatifs doit être adressée au Service Education Jeunesse.

Les demandes seront étudiées au cas par cas.

Pièces à fournir obligatoirement avec le présent document

Les documents originaux pourront être demandés. **TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS TRAITÉ.**

- **Justificatif de domicile** de moins de 3 mois (Electricité, Eau, Internet (hors portable), impôts, bail avec quittance de loyer)
- Copie du **livret de famille** complet
- Un document attestant que l'enfant a subi les vaccinations obligatoires pour son âge (photocopie du carnet de santé ou attestation du médecin).
- Dérogation si nécessaire (pour les non Venellois)

Hébergement par un tiers habitant sur la commune.

JUSTIFICATIFS à fournir :

* Pièce d'identité de l'hébergeant

* Attestation d'hébergement à renseigner sur <https://www.service-public.fr/simulateur/calcul/AttestationHebergement>

* Justificatif de domicile de l'hébergeant de moins de 3 mois (*Hors facture de téléphone portable*)

* Un document officiel attestant la résidence de fait de l'hébergé au domicile de l'hébergeant (*dernier avis d'imposition ou de non-imposition sur le revenu, attestation de sécurité sociale, attestation de la Caisse d'Allocations Familiales, attestation de pôle emploi, dernier bulletin de salaire*)

En cas de séparation :

En accord avec l'article 372-2 du code civil, à l'égard des tiers de bonne foi, « chacun des parents est réputé agir avec l'accord de l'autre, quand il fait seul un acte usuel de l'autorité parentale relativement à la personne de l'enfant », je certifie en outre sur l'honneur que l'inscription scolaire de mon enfant est effectuée conjointement.

- Copie du **jugement de garde** en cas de divorce ou séparation (A défaut de présentation de jugement de garde, celle-ci sera considérée comme conjointe)
- **En cas d'autorité parentale conjointe, une lettre manuscrite** donnant autorisation à la scolarisation de l'enfant dans une école de Venelles, ainsi qu'une **photocopie de la pièce d'identité** du parent ne résidant pas sur la commune.

L'intéressé est informé que les données recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par la ville de Venelles pour l'inscription des enfants à l'école élémentaire. La base légale du traitement est l'obligation légale. Les données collectées seront communiquées aux seuls destinataires suivants : Le personnel communal, le personnel de l'éducation nationale, le Maire et les élus ayant reçus une délégation en ce sens. Ces données seront conservées pendant toute la période de scolarisation de l'enfant dans les écoles publiques de la commune.

Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données. Consultez le site cnil.fr pour plus d'informations sur vos droits. Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez contacter notre délégué à la protection des données : dpo-mutualise@ampmetropole.fr

Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

J'atteste avoir pris connaissance des informations ci-dessus et que mes déclarations sont conformes à la réalité.

Venelles, le

Signature (s)